

Zeitschrift: Études pédagogiques : annuaire de l'instruction publique en Suisse
Band: 50/1959 (1959)

Artikel: Conférence des Chefs de Départements de l'instruction publique de la Suisse romande et italienne : 1959

Autor: G. C.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-114731>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.05.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

DEUXIÈME PARTIE

Conférence des Chefs de Départements de l'Instruction publique de la Suisse romande et italienne

1959

C'est le Canton de Berne qui recevait cette année la Conférence romande des Chefs de Départements de l'Instruction publique, convoquée à Bienne le 25 mai 1959. Après le souhait de bienvenue et un exposé fort intéressant sur Bienne ville bilingue par M. Hermann Kurz, directeur des finances de la ville, le président de la Conférence, M. le conseiller d'Etat Pierre Oguey (Vaud), dit son plaisir de siéger dans la fort jolie et intime salle du Conseil communal de Bienne et salue la présence de MM. les conseillers d'Etat Alfred Borel (Genève), Plinio Cioccarelli (Tessin), Gaston Clottu (Neuchâtel), Marcel Gross (Valais), Virgile Moine (Berne) et José Python (Fribourg), adressant un mot spécial de bienvenue à M. le conseiller d'Etat Cioccarelli, membre nouveau de la Conférence romande, et excusant l'absence de M. le conseiller d'Etat Andrea Bezzola (Grisons). Il souhaite la bienvenue à MM. les chefs de service et secrétaires Ernest Bille, Félix Buchler, Paul Esseiva, René Jotterand, Marcel Monnier, à M. le professeur Robert Godel, président de la Commission philologique du Glossaire, et à son rédacteur en chef, M. Ernest Schule, enfin à M. Georges Chevallaz, rédacteur de l'Annuaire.

Adopté le procès-verbal de 1958 rédigé par M. Monnier, la Conférence aborde son ordre du jour chargé en écoutant le rapport de M. Chevallaz sur les *Etudes pédagogiques, Annuaire de l'Instruction publique en Suisse* de 1958 ; elle approuve ce rapport, les comptes de 1958 et le budget de 1959 ; elle prend acte avec reconnaissance que l'édition de 1959, cinquantième de cette publication, comptera 160 pages au lieu de 144 grâce à la générosité de l'administrateur, M. Marc Payot, et approuve le plan de cet ouvrage qui contiendra entre autres un historique de cet annuaire et une table méthodique des articles publiés de 1910 à 1959. Après une discussion provoquée par une proposition de la Commission de rédaction, la Conférence admet que l'édition de 1960 soit consacrée en partie à des exposés sur la situation scolaire des cantons romands. Le rédacteur est remercié.

L'ordre du jour se poursuit par un entretien sur la *Contribution des cantons de domicile à la formation professionnelle acquise dans un autre canton* ; il en ressort que les cantons de domicile ne peuvent

être astreints à contribuer aux frais de la formation professionnelle de leurs ressortissants dans un autre canton que pour autant qu'ils la confient expressément à ce canton.

Une discussion s'élève ensuite sur la *Fondation Charles Plisnier : adhésion des cantons romands à un conseil européen de l'ethnie française* ; il appert que les buts de cette fondation — défense générale de la langue française — peuvent être atteints chez nous par des moyens qui nous sont propres et que nos cantons n'ont aucun motif d'adhérer officiellement à ce conseil.

Une *Requête de M^e Mastronardi en faveur de la fondation Osteuropa Bibliothek* permet de relever l'importance extrême de cette bibliothèque, « source unique de documentation sur les pays de l'Est », à laquelle est annexé un institut qui publie des bulletins d'information sur tous les aspects de la vie dans les pays de l'Europe orientale ; mais, à part Fribourg dont l'université a une chaire de « soviétologie », les cantons romands n'ont pas un intérêt direct à cette bibliothèque dont l'achat et l'entretien paraissent devoir revenir à la Confédération pour ses départements politique et de l'économie publique et aux organisations et établissements financiers et économiques.

La Conférence examina le problème des *Congrès et manifestations* à l'occasion de la demande de subside présentée en faveur du centenaire de la naissance d'un grand philosophe. En présence des demandes de ce genre, de plus en plus nombreuses, il a été convenu que chaque canton déciderait pour lui-même, de cas en cas, de son aide financière éventuelle, et selon que congrès et manifestations ont lieu ou non sur son territoire.

Après que M. le conseiller d'Etat Borel eut attiré l'attention de ses collègues sur l'anthologie du XX^e siècle *Deutsches Schrifttum* (Payot et Sauerländer) que suivra un volume sur le XIX^e siècle, les membres de la Conférence échangent leurs expériences sur les *classes de raccordement* pour élèves qui viennent d'une autre partie linguistique du pays. Enfin M. le conseiller d'Etat Gross précise l'attitude de son canton à l'égard de la reconnaissance du type de maturité C pour les études médicales.

Entre temps et sous la présidence de M. le conseiller d'Etat Gaston Clottu (Neuchâtel), la Conférence romande est devenue la *Commission administrative du Glossaire des Patois de la Suisse romande*. Le rapport du rédacteur, M. Ernest Schule, relève que le rythme de deux fascicules par année actuellement établi pourra vraisemblablement être maintenu ; les fascicules 31 et 32 ont été publiés en 1958/1959. Ce rapport précis est adopté sans commentaire ainsi que les comptes et le budget, dont l'équilibre est assuré malgré la hausse du coût de l'impression. M. le professeur Godel parle ensuite comme président de la Commission philologique.

La journée s'est continuée par une visite du château de Schlossberg, à La Neuveville, un repas servi à l'Hostellerie de Jean-Jacques Rousseau, et terminée par une randonnée dans le Jura par Lignière, Le Chasseral, Saint-Imier, Tramelan, la visite des importants travaux de restauration de l'abbatiale de Bellelay, et Tavannes.

La Conférence de 1960 se réunira au Tessin, sur l'aimable invitation de M. le conseiller d'Etat Cioccarì.

G. C.